



## **MODALITES D'INSCRIPTION POUR UNE FORMATION PREPARATOIRE D'ARBITRE DU PÔLE NATIONAL**

Mesdames, Messieurs,

Vous souhaitez continuer dans la filière de formation fédérale pour vous perfectionner au sein du mouvement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal. Vous trouverez ci-dessous les éléments pour vous inscrire en formation préparatoire du concours d'arbitre du pôle national.

### **DEMARCHES :**

Au départ, c'est le Responsable de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA) via le Président du Comité Départemental et du Président du Comité Régional qui effectuera la demande de formation préparatoire au concours d'entrée au Pôle National d'Arbitrage auprès de la FFPJP. Le formulaire d'inscription papier (en page 2 du présent document) accompagné des pièces obligatoires ci-dessous auprès **du siège de la FFPJP**.

### **CONDITIONS D'ENTRÉE ET DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE INSCRIPTION A LA FORMATION INITIALE D'ARBITRE NATIONAL :**

- ↪ Être licencié FFPJP et fournir la copie de la LICENCE FFPJP en cours de validité
- ↪ Être arbitre national depuis au moins deux ans
- ↪ Avoir moins de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours
- ↪ Formulaire d'inscription papier ci-dessous
- ↪ Un chèque du montant des frais d'inscription (90€) à l'ordre de la FFPJP
- ↪ Une photo d'identité récente.
- ↪ Photocopie du PSC1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent (ou attestation d'inscription à une formation) ou fournir la preuve d'une inscription à un centre.

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ENTRAÎNERA UN REFUS D'ENTREE EN  
FORMATION.**

### **TEMPS DE FORMATION ET FRAIS D'INSCRIPTION DES FORMATIONS**

Sont compris dans les frais d'inscription :

L'accès à la formation et le passage de l'examen - l'accès à la formation continue des arbitres - les diplômes, cartes et écussons.

**ARBITRE POOL NATIONAL D'ARBITRAGE : 90€ pour 2 JOURS ET DEMI DE FORMATION  
au siège de la FFPJP à Marseille.**

Formation du jeudi matin au samedi à midi précédent le 3<sup>ème</sup> dimanche de janvier.

Examen le matin du 3<sup>ème</sup> dimanche de janvier de 9h à 12h.

**Les frais annexes liés à la formation (déplacement, hébergements, restauration) sont à la charge du stagiaire en formation, il peut néanmoins être aidé par son club ou son CD.**

PHOTO  
D'IDENTITE  
OBLIGATOIRE



# FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE  
Tél: 33 (0)4 91 14 05 80 - [formation@petanque.fr](mailto:formation@petanque.fr)



## COMMISSION NATIONALE D'ARBITRAGE

### Inscription d'un candidat au concours d'entrée au Pôle National d'Arbitrage

Filière normale – formation : 2 jours et demi

Monsieur le Président de la F.F.P.J.P,

Après avis favorable \* de son Comité d'appartenance, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à la prochaine session de formation pour le concours d'entrée au Pool National d'Arbitrage, le candidat ci-dessous :

|  |                                     |                   |
|--|-------------------------------------|-------------------|
| * Civilité :                                       | Club :                              |                   |
| Nom de Naissance :                                 |                                     |                   |
| Nom d'usage :                                      | N° Comité :                         | Comité Régional : |
| Prénom :   |                                     |                   |
| Date de naissance :                                | Lieu de naissance :                 |                   |
| Adresse postale :                                  | Pays de naissance :                 |                   |
|  | Adresse internet :                  |                   |
| Profession :                                       |                                     |                   |
| Téléphone fixe :                                   | Téléphone mobile :                  |                   |
| Numéro de licence :                                |                                     |                   |
| Année d'obtention de l'examen Départemental :      | Comité dans lequel il a eu lieu :   |                   |
| Année d'obtention de l'examen d'arbitre Régional : | Région dans laquelle il a eu lieu : |                   |
| Année d'obtention de l'examen d'arbitre National : |                                     |                   |
| Signature, cachet<br>* du Comité Régional de :     |                                     |                   |

**Fiche à retourner renseignée au siège de la FFPJP pour le 30 novembre. DELAI DE RIGUEUR**  
**Une formation obligatoire du jeudi matin au samedi à 12h précédant le 3<sup>ème</sup> dimanche de janvier.**  
**Examen le matin du 3<sup>ème</sup> dimanche de janvier de 9h à 12h à Marseille.**

*La formation que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'arbitre. A ce titre, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la fédération aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. J'ai compris et j'accepte ce contrôle.*

**Date de la demande d'inscription :**

**Signature du candidat :**

\* Choisir la proposition correspondante